

# « CHARTE PERISCOLAIRE »

? Un accueil périscolaire c'est quoi ?

*Le temps périscolaire sont les périodes de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il propose des activités et une organisation et répondant à un besoin des familles, avant et après l'école et sur le temps du repas. C'est un accueil en collectivité qui permet l'apprentissage du « vivre-ensemble » autour de règles de vie construites ensemble et donc les mêmes pour tous.*

*L'objectif principal est de permettre à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, de jouer.*

*C'est aussi un lieu d'éducation et d'apprentissage.*

*Voici les règles de bonne conduite que nous devons toutes et tous partager :*

## L'EPANOUISSEMENT :

**Pouvoir jouer avec ses copines et copains librement.**

**Faire des activités ludiques (Création manuelle et artistique, sportive, culturelle...).**

**Développer la créativité et la curiosité de chacun.**

## LE RESPECT :

**Respecter ses camarades, les adultes, le matériel, les locaux, son environnement.**

## LA NON-VIOLENCE :

**Physique (avec les gestes, pas de bagarres...).**

**Verbale (Avec les mots, pas de gros mots...).**

## LA POLITESSE :

**Bonjour.**

**S'il vous plaît.**

**Merci.**

**Au revoir.**

## L'HYGIENE :

**Se laver les mains.**

**Être bien installé à table.**

**Goûter à tout.**

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

**Les parents qui inscrivent leur enfant à la garderie et/ou au restaurant municipal acceptent de fait la « charte périscolaire » et attestent avoir pris connaissance de la note « Informations - fonctionnement » ci-jointe.**

Nous, soussignés Madame, Monsieur .....

Responsable(s) légal(aux) du ou des enfants .....

Attestons avoir pris connaissance de la « charte périscolaire » de la garderie et du restaurant municipal et nous engageons à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

**Un exemplaire à retourner en mairie et un exemplaire à conserver.**

Date :

Signature(s) des responsables légaux